

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 74 (1977)
Heft: 4

Rubrik: Communiqués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués

INSPECTION DES RUCHERS DANS LE CANTON DE VAUD

Un recensement officiel des ruchers aura lieu **le 21 avril 1977.**

Pour cette date, tous les apiculteurs du canton doivent annoncer, par écrit, à l'inspecteur régional des ruchers, l'effectif de leurs colonies, sauf s'il n'y a pas eu de modification depuis le dénombrement du 20 avril 1976.

Il est rappelé aux apiculteurs qu'ils sont tenus de marquer leur nom et leur adresse, de façon visible, à chaque emplacement où ils détiennent des ruches.

Vu la situation de la Caisse cantonale d'assurance contre les pertes causées par les loques et l'acariose des abeilles, il sera renoncé, en 1977, à toute contribution des apiculteurs à ce fonds.

SERVICE VÉTÉRINAIRE CANTONAL
Lausanne.

SECTION DU VAL-DE-RUZ

Lettre ouverte aux membres

Cher collègue apiculteur du Val-de-Travers,

Depuis juin 1975, le comité ne t'a pas donné de renseignements dans ton journal. Il n'avait peut-être que peu de choses à te signaler.

A propos, réponds-tu parfois, par ta présence aux assemblées, aux invitations qui te sont envoyées à la maison ? Il faudrait aussi que tu saches que depuis le 20 mars 1976, un nouveau président est à la tête de ta section. Il s'agit de notre dévoué collègue Edmond Jeanrichard.

Pour les autres fonctions, le comité est composé de la façon suivante : vice-président : Berset Jean-Pierre, secrétaire-caissier : Crétenet Jean-Pierre, secrétaire-verbaux : Jacot Jean-Claude, membres adjoints : Perrinjaquet Albert et Andrey André.

En 1976, les vétérans ont été les suivants : pour 40 ans, Alexandre Perrotti et Albert Schöpfer ; pour 25 ans, Willy Reno.

Encore tous nos vœux et félicitations à ces fidèles apiculteurs.

Nous avons le grand regret d'avoir encore perdu 3 membres de notre section : en octobre 1975, Willy Barbezat (La Côte-aux-Fées), en décembre 1975, Alfred Vaucher (Boveresse), en novembre 1976, Freddy Dubied (Fleurier).

A toutes les familles de ces regrettés apiculteurs, nous voulons adresser nos condoléances les plus sincères.

L'ancien comité.

A VENDRE

**ruches DB peuplées, ordinaires et pastorales
ainsi que colonies sur cadres DB.**

S'adresser à : **Henri PORRET — inspecteur des ruchers —
2027 FRESENS (NE) — Tél. (038) 55 12 27.**